

DELIVRANCE DU PERMIS DE CONDUIRE INTERNATIONAL

Pour obtenir un permis de conduire international, vous devez adresser un dossier complet à :

**Préfecture de la Loire-Atlantique
CERT EPE-PCI
6 quai Ceineray
BP 33515
44035 Nantes Cedex1**

Liste des pièces à fournir dans l'attente de la mise en place d'une procédure de pré-demande sur Internet :

- 1 – CERFA n°14881*01 de demande de permis international à télécharger sur le site <https://www.service-public.fr/> renseigné et signé,
- 2 – photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- 3 – photocopie d'un justificatif de domicile : facture datant de moins de 6 mois (eau, électricité, gaz, téléphonie y compris mobile), avis d'imposition ou certificat de non imposition, quittance d'assurance pour le logement, titre de propriété ou quittance de loyer,
- 4 – photocopie recto verso du permis de conduire national en cours de validité,
- 5 – 2 photographies d'identité identiques et récentes, portant au verso vos nom et prénom,
- 6 – 1 enveloppe libellée à vos nom et adresse et affranchie au tarif recommandé avec accusé de réception,
- 7 – le cas échéant, justificatif de la régularité du séjour en France du demandeur (carte de séjour temporaire, carte de résident,...),
- 8 – le cas échéant, justificatif de la résidence normale en France à la date de la demande (Pour les Français domiciliés en France , la résidence normale est présumée. Pour les demandeurs de nationalité étrangère, la résidence normale est établie dès lors qu'ils y résident régulièrement depuis au moins 185 jours).

DELIVRANCE DU PERMIS DE CONDUIRE INTERNATIONAL

Pour obtenir un permis de conduire international, vous devez adresser un dossier complet à :

**Préfecture de la Loire-Atlantique
CERT EPE-PCI
6 quai Ceineray
BP 33515
44035 Nantes Cedex1**

Liste des pièces à fournir dans l'attente de la mise en place d'une procédure de pré-demande sur Internet :

- 1 – CERFA n°14881*01 de demande de permis international à télécharger sur le site <https://www.service-public.fr/> renseigné et signé,
- 2 – photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- 3 – photocopie d'un justificatif de domicile : facture datant de moins de 6 mois (eau, électricité, gaz, téléphonie y compris mobile), avis d'imposition ou certificat de non imposition, quittance d'assurance pour le logement, titre de propriété ou quittance de loyer,
- 4 – photocopie recto verso du permis de conduire national en cours de validité,
- 5 – 2 photographies d'identité identiques et récentes, portant au verso vos nom et prénom,
- 6 – 1 enveloppe libellée à vos nom et adresse et affranchie au tarif recommandé avec accusé de réception,
- 7 – le cas échéant, justificatif de la régularité du séjour en France du demandeur (carte de séjour temporaire, carte de résident,...),
- 8 – le cas échéant, justificatif de la résidence normale en France à la date de la demande (Pour les Français domiciliés en France , la résidence normale est présumée. Pour les demandeurs de nationalité étrangère, la résidence normale est établie dès lors qu'ils y résident régulièrement depuis au moins 185 jours).